



Société Chimique de France

Division Chimie Industrielle

PRIX DCI 2022

Appel à candidature

La Division de Chimie Industrielle de la SCF attribue un prix à une personne ayant accompli un travail remarquable dans le domaine de la chimie industrielle, notamment dans la création ou le développement d'une nouvelle entreprise en chimie.

Règlement

Montant du prix : 1500€, ainsi qu'une inscription gratuite au prochain congrès de la DCI (French Industrial Chemistry Symposium)

Public visé : tout membre de la SCF au moment du dépôt du dossier ayant accompli un travail remarquable dans le domaine de la chimie industrielle.

Dossier de candidature :

- CV (2 pages maximum)
- Résumé des travaux réalisés en insistant sur l'aspect innovant et industriel (2 pages maximum)
- Liste de publications, brevets, etc.
- Tout autre document jugé pertinent

Les dossiers sont à adresser avant le 30 avril 2022 (minuit) au président de la DCI : scf.chimie.industrielle@gmail.com

Le prix sera attribué par le jury constitué des membres du bureau de la DCI

La chimie : notre vie, notre avenir

SIÈGE SOCIAL : 250 rue Saint-Jacques / F-75005 Paris / Tél. : +33 (0)140 46 71 60 (61 Fax)
DIRECTION GÉNÉRALE : 28, rue St Dominique / F-75007 Paris / Tél. : +33 (0)140 46 71 62 (63 Fax)

scf@societechimiquedefrance.fr / www.societechimiquedefrance.fr

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique – n° SIRET 329 714 216 000 10 code APE 9499Z